

Monsieur le Président,
Monsieur le Premier Ministre,
Chers collègues,

Au-delà de nos appartenances, au-delà de nos différences, au-delà de nos divergences, nous sommes tous animés par la recherche de l'intérêt commun.

Il y a différentes conceptions de l'intérêt commun. Nous défendons tous une vision de l'homme et de la société qui nous est propre. Et nous tentons de lui donner corps quand nous avons la chance d'exercer des responsabilités.

Ces trois dernières années, au sein de la majorité, nous nous sommes efforcés de mettre en œuvre les idées et les valeurs qui nous inspirent. Nous les avons traduites en lois. Plus de 400 textes ont été adoptés.

Ces idées et ces valeurs qui nous inspirent, ce sont, en ce qui nous concerne, des idées et des valeurs libérales.

Or, j'entendais encore il y a deux jours un mandataire parler, à propos de l'action du gouvernement, comme d'un « génocide social ». Un « génocide social »... C'est une outrage.

Mais je pense qu'elle est symptomatique d'une erreur fondamentale. En politique, aucun parti n'a le monopole du social. Aucun parti n'a une légitimité supérieure pour décerner des brevets en la matière.

Hier, le Premier ministre a dressé, à cette tribune, la liste des mesures sociales :

- l'augmentation des revenus des citoyens,
- l'augmentation des dépenses en soins de santé,
- l'augmentation des pensions,
- l'augmentation du revenu d'intégration sociale,

La gauche a coutume de qualifier de « social » tout ce qui a trait à la redistribution de la richesse. Mais nous, en ce qui nous concerne, nous donnons au mot « social » un sens plus large. Nous pensons aussi qu'il faut partager le gâteau mais nous pensons surtout qu'il faut augmenter la taille totale du gâteau. Nous pensons qu'il faut préserver la pérennité financière des

outils permettant d'exercer une politique sociale. Bien sûr ! Il faut protéger les plus démunis. Mais il faut aussi protéger la sécurité sociale qui protège les plus démunis.

Une politique sociale, c'est donc une politique qui s'efforce de ne pas dépenser plus que ce qu'elle gagne. Une politique sociale, c'est une politique qui n'envoie pas la facture aux générations futures. Une politique sociale, c'est une politique qui encourage et récompense le travail. Une politique sociale, c'est une politique qui déracine les gens du piège à l'emploi. Une politique sociale, c'est une politique qui élimine le handicap salarial, qui augmente le salaire net des bas et moyens revenus, qui répartit mieux le fardeau fiscal. Une politique sociale, c'est une politique qui facilite l'embauche en entreprise et c'est une politique qui pourchasse sans relâche les fraudeurs fiscaux et les fraudeurs sociaux.

Bref, reformer, c'est-à-dire faire le choix de l'ambition et du courage. C'est avoir la volonté de bâtir une économie solide sur laquelle nous pourrions conserver une sécurité sociale généreuse envers les plus faibles d'entre nous.

Il faut poursuivre nos efforts, bien sûr, mais on peut d'ores et déjà constater concrètement, aujourd'hui, les conséquences de cette politique volontariste. Les résultats parlent d'eux-mêmes : notre pays se porte bien mieux aujourd'hui qu'il y a trois ans. Et ce sont les instances officielles, indépendantes qui l'indiquent : le conseil supérieur de l'emploi, le bureau fédéral du plan, l'ocde..

En remettant au cœur de notre action politique la restauration de la compétitivité, c'est le cercle vertueux du redressement économique qui s'installe ! Car le redressement économique amène la croissance dans nos entreprises, qui elle-même est porteuse d'emploi.

Ces nouveaux emplois réduisent automatiquement les dépenses liées au chômage tout en augmentant les recettes de la sécurité sociale ! CQFD.

Alors rassurez vous, je ne vais pas citer, ici, toutes les avancées significatives engrangées par cette majorité, ce serait trop long, mais je tiens tout de même à en pointer quelques-unes !

Grâce au tax-shift, le pouvoir d'achat des travailleurs a connu une augmentation sans précédent depuis 2009 de 80 euros nets par mois pour une personne gagnant le salaire médian. A cela s'ajoutent les effets des accords issus de la concertation sociale et de l'indexation à partir de juillet 2017. Concrètement pour les travailleurs gagnant 1500€/bruts, cela correspond à 127€ nets par mois et pour un salarié de 3000€ bruts/mois à une augmentation de 147€ nets par mois. Ce ne sont pas des montants anecdotiques !!

Et ce n'est pas fini car tous les salariés verront à nouveau leur revenu net augmenter en 2018 et en 2019. En 2019, ils auront ainsi entre 70 et 140 euros nets par mois en plus comparativement à 2014, soit, comme le Premier Ministre l'a relevé hier, l'équivalent d'un treizième mois. Et n'ayons pas peur de le dire : ce sont les revenus les plus bas qui en seront les principaux bénéficiaires !

Mais si les travailleurs sont récompensés en voyant leurs traitements valorisés, l'effort du gouvernement s'est également porté sur les populations les plus fragiles. N'en déplaise à l'opposition qui tente de faire croire que toutes les mesures prises sont antisociales, les **allocataires sociaux** ont ainsi vu une augmentation de leurs revenus de l'ordre de 9%, soit une augmentation de près de 900€ par an pour un isolé, 1.200 € pour un chef de famille. Les **allocations de chômage** ont également été relevée de manière significative.

Dans la même logique, le gouvernement a consacré près de 900 millions d'euros à l'amélioration du bien-être des pensionnés. L'essentiel de ce montant a été affecté à la revalorisation des pensions les plus faibles et des pensions minimums.

Ainsi, la pension minimum mensuelle pour un travailleur salarié isolé ayant eu une carrière complète aura progressé de 97 € entre octobre 2014 et janvier 2018. Durant la même période, la pension minimum mensuelle pour un travailleur indépendant isolé ayant eu une carrière complète aura quant à elle progressé de 160 € !

Le gouvernement aura consacré, en 2015 et 2016 plus d'un demi-milliard d'euros à la revalorisation des pensions les plus faibles, soit plus du double que ce que le gouvernement précédent avait réalisé les deux années précédentes.

Que ce soit pour les travailleurs, les allocataires sociaux ou les pensionnés, ce gouvernement est synonyme d'accroissement du revenu net ! Ce sont les chiffres qui le disent !

Au chapitre de l'emploi, les mesures portées par le gouvernement et la majorité prouvent leur efficacité. Selon le Bureau fédéral du plan, la Banque Nationale, le FMI et l'OCDE, ce sont plus de 130.000 nouveaux emplois qui ont été créés depuis le début de cette législature. Et, contrairement à ce qu'on entend constamment, ce ne sont PAS des emplois précaires car l'emploi partiel n'a pas augmenté et parce que les flexijobs ne sont pas comptabilisés comme de nouveaux emplois.

En outre, pas moins de 262.000 emplois devraient être créés en Belgique entre 2017 et 2022 selon les perspectives économiques du Bureau fédéral du plan. Une évolution qui ramènerait le taux de chômage au niveau le plus bas depuis 1980.

Et si le chômage baisse, c'est parce que les secteurs porteurs d'emploi sont soutenus et encouragés, notamment par des baisses massives de cotisations sociales. Des baisses de cotisations spécifiques seront aussi prévues dès 2018 afin de lutter contre le dumping social, notamment dans le secteur de la construction.

Le système des flexi-jobs, qui a fait ses preuves dans l'horeca pour lutter contre le travail au noir et augmenter le revenu net des personnes qui travaillent déjà au moins à 4/5e temps, sera étendu au commerce de détail.

La loi sur l'e-commerce sera adaptée au travail de nuit et du dimanche car il est nécessaire de pouvoir capter une part de la croissance de ce secteur qui a progressé de 15% en 2016, ce qui représente une augmentation de 7,43 milliards en un an !!

Enfin, toute une série de mesure destinées à favoriser le bien-être au travail verront bientôt le jour, avec notamment le droit à la déconnexion et la mise en place de coachs dédiés aux risques psychosociaux au sein des entreprises.

Comme le rappelle notre Premier Ministre, le leitmotiv de ce gouvernement est bien le « jobs jobs jobs », et cela fonctionne !

En matière de fiscalité, l'accord de cet été est synonyme de révolution - et je pèse mes mots - pour nos PME car elles vont quitter progressivement la tête du peloton des entreprises les plus taxées du monde pour voir le taux de l'ISOC passer à terme à 20%.

Elles bénéficieront aussi d'une augmentation temporaire de la déductibilité des investissements qui passera de 8 à 20% pour les PME dès l'année prochaine.

C'est une réelle bouffée d'oxygène qui leur permettra d'investir au sein de notre économie et partant de créer des emplois.

Pour les grandes entreprises, la diminution de l'ISOC de 33 à 25% combinée à la consolidation fiscale pour 2020 sont autant de pas en avant pour soutenir la compétitivité de nos entreprises à l'international.

L'abaissement du seuil des cotisations sociales demandées aux starters va également faciliter le démarrage des entreprises en collant mieux à la réalité économique qui est souvent difficile lors du lancement d'une activité.

Cette mesure s'inscrit clairement dans la continuité de la mesure zéro cotisation sur le premier emploi qui a, elle aussi, clairement démontré sa pertinence.

Car depuis le début de la législature, notre majorité prend des mesures concrètes en faveur des jeunes entreprises : avec notamment l'extension du tax shelter ou encore une réduction fiscale octroyée à tout investisseur qui décide d'entrer dans le capital d'une start-up.

C'est une révolution fiscale significative et ambitieuse qui s'annonce pour les entreprises de notre pays. Alors qu'on la promet partout en Europe, la diminution de l'Isoc, la Belgique elle, elle le fait.

Pour les indépendants, diverses réformes ont également été menées afin d'améliorer leur statut social. On peut citer l'augmentation du congé de maternité, des indemnités en cas de faillite ou en cas de cessation pour raisons économiques, des indemnités d'incapacité. Notre majorité ne s'arrête pas en si bon chemin, d'autres mesures entreront en vigueur en janvier prochain, comme la réduction de la période de carence qui passe de un mois à deux semaines.

Mesdames et Messieurs, chers collègues, on le constate clairement, tout cela va dans le bon sens et l'OCDE ne s'y est pas trompée puisqu'elle a salué les efforts accomplis par la Belgique. Elle a pointé plus particulièrement les réformes en matière de pension et en matière fiscale afin de baisser les prélèvements sur le travail.

Car la Belgique a renoué avec la compétitivité, ce mot un peu tabou qu'on n'osait plus prononcer mais qui, pourtant, est la pierre angulaire sur laquelle repose tout notre système économique et social. Sans compétitivité, pas de création de richesses. Sans richesses, pas de système social.

Mais tous ces efforts, ces bons chiffres seraient vains s'il n'y avait la volonté d'orienter notre avenir dans d'ambitieux projets porteurs de sens pour les générations futures.

A cette fin, je salue l'initiative du Premier Ministre dont le pacte d'investissement stratégique va permettre à la Belgique d'avancer sur des dossiers aussi importants que la mobilité, l'énergie, ou l'agenda digital.

A terme, nous souhaiterions mobiliser 60 milliards d'euros à cette fin, car nous sommes convaincus que l'effet multiplicateur de ces investissements sera bénéfique pour tous les acteurs économiques du pays.

Cependant, le gouvernement n'a pas attendu ce pacte pour mobiliser d'ores et déjà des investissements essentiels sur le plan de la mobilité qui est, plus que jamais, un enjeu majeur. On peut ainsi rappeler que le plan de transport permettra déjà une augmentation significative de l'offre de trains d'un peu plus de 5% à partir de décembre 2017, en zone rurale, dans les zones urbaines et suburbaines.

Quant à l'offre autour de Bruxelles elle s'est vue renforcée de 32 trains supplémentaires en semaine et 40 le week-end depuis décembre 2016. Il serait heureux que les politiques qui gèrent le portefeuille de la mobilité à Bruxelles depuis plus de quinze ans s'inspirent de ce genre de projets rapidement !!

Autre chantier d'envergure : les travaux autour du pacte énergétique interfédéral. Les négociations sont en cours entre les régions et le fédéral avec en ligne de mire la volonté d'aboutir prochainement, le résultat nous offrira les lignes directrices à l'horizon 2030 et 2050.

Ce Pacte énergétique permettra enfin de donner aux différents acteurs énergétiques une vision et une sécurité juridique pour réaliser les travaux et investissements à long terme.

Une autre priorité du gouvernement, la santé publique.

Notre pays jouit de l'un des systèmes de sécurité sociale les plus performants au monde. C'est une fierté, un acquis et nous défendrons toujours son bon fonctionnement. Mais il serait irresponsable de ne pas prendre en compte, constamment, les évolutions de notre société et des attentes en soins de santé.

Comme le Premier Ministre l'a rappelé hier, les enjeux sont énormes : vieillissement de la population, augmentation des maladies chroniques et des patients souffrant d'affections multiples, difficultés financières pour plus d'un hôpital sur trois, accessibilité aux traitements, etc.

Ce lundi, le budget des soins de santé a été approuvé très largement par le Conseil général de l'INAMI, 18 votes pour et 2 votes contre (devinez qui ? -la FGTB¹) !!

Au-delà de cette manifestation de mauvaise humeur dont la FGTB a le secret, je me réjouis de cette large approbation.

Elle intervient après un long travail des Stakeholders de l'assurance-maladie qui ont présenté une proposition au Comité de l'assurance avec un vote très positif. Les acteurs ont donné un signal fort : la concertation est encore possible et elle fonctionne.

Concertation que le syndicat socialiste juge manifestement inutile. En témoigne encore la grève qui a paralysé une partie du pays hier ! Une partie de la FGTB

¹Pour établir le budget des soins de santé : c'est d'abord le comité de l'assurance qui fait une proposition. Le Comité de l'assurance est composé des dispensateurs de soins et des organismes assureurs ; Cette proposition est ensuite transmise au Conseil général de l'inami et c'est le gvt, les organismes assureurs et les partenaires sociaux qui votent alors une proposition de budget qui soit soit suit l'avis du comité de l'assurance ou pas.

estime qu'elle peut, selon son bon vouloir, empêcher les travailleurs, les étudiants, les chercheurs d'emploi de se déplacer. C'est inacceptable et surtout contreproductif car cela vide de son sens le droit de grève qui est un acquis essentiel en démocratie. Mais utilisé à tort et à travers, il finit par n'avoir plus aucune utilité.

On sent d'ailleurs les responsables syndicaux mal à l'aise avec l'action qui a eu lieu hier. Dans la presse, on a bien du mal à trouver une ligne de revendication claire car il n'y en a pas vraiment ! On a assisté à une pure grève politicienne du syndicat socialiste qui est manifestement à bout d'argument.

Soyons clairs : si la grève se limitait à ne pas travailler et à manifester aux abords des voies de circulation ou des entrées de zoning sans entraver la liberté de circulation, il n'y aurait évidemment aucune objection à faire. Mais ce n'est pas cela qui se passe. De manière régulière, l'espace public est illégalement confisqué par une minorité organisée qui exerce un pouvoir aussi considérable qu'illégitime sur le reste de la collectivité. Elle impose son agenda. Elle modifie les emplois du temps. Elle oblige à renoncer à des projets. Elle fait échouer telle ou telle activité.

Mais, encore une fois, ne généralisons pas. Comme le précisait hier dans Le Soir le ministre Bacquellaine, le monde syndical comprend heureusement aussi des personnes authentiquement mues par la volonté de défendre les droits des travailleurs tout en faisant tourner la machine économique. Dans un système de concertation qui fonctionne, il est alors possible d'aboutir à de vrais accords.

Quoiqu'il en soit, le Gouvernement n'a rajouté aucune économie supplémentaire à celles qui sont proposées par les stakeholders de la santé eux-mêmes : c'est la première fois depuis de très nombreuses années. Il faut vraiment le souligner !!

Ce climat positif est de bon augure pour la conclusion des accords de fin de l'année et donc rassurant pour la sécurité tarifaire des patients. Il faut s'en réjouir.

La ligne du Gouvernement est claire : il veut tout mettre en œuvre pour assurer la pérennité de nos solidarités. Celles de nos soins de santé notamment. C'est pour cela que nous réformons en profondeur. C'est pour cela que nous mettons l'accent à ce point sur l'emploi. Car seul l'emploi pourra financer durablement un accès large, pour tous, à des soins de santé de qualité.

Et dans notre système de sécurité sociale, le meilleur exemple de solidarité réside précisément dans notre modèle de pension. Une solidarité entre les générations. Pour garantir la soutenabilité de notre système de pension, ce gouvernement a donc fait le choix d'orienter ses réformes autour de deux axes :

- renforcer le lien entre la carrière prestée et le montant de la pension,
- et harmoniser progressivement les différents régimes qui coexistent chez nous.

Et le Gouvernement n'entend pas s'arrêter en si bon chemin. Les réformes annoncées d'ici la fin de la législature comme la pensions à points, la pension partielle, la pension mixte, la prise en compte de la pénibilité dans les droits de pension, la suppression des régimes spéciaux ainsi que des tantièmes préférentiels ne sont que quelques-unes de ces réformes qui viendront compléter de nouvelles mesures de revalorisation des minimas pensions et de généralisation du second pilier pension (en ce compris pour les indépendants et les travailleurs salariés).

Ce sont là les ingrédients principaux pour un système de pensions juste, équitable et pérenne.

Je souhaiterais à présent aborder le volet sécurité qui, comme d'autres secteurs, connaît une réforme en profondeur pour s'adapter aux défis actuels.

Le 22 mars 2016, ce sont plus de 300 femmes, hommes et familles qui ont été touchés. Le Gouvernement a veillé à ce que les victimes et leurs proches puissent obtenir une aide financière d'urgence, sur simple demande, sans devoir présenter de factures. Les victimes ont été entendues. Nous savons cependant qu'il faut faire plus, qu'il faut faire mieux. Il faut garantir une prise en charge globale et efficace des victimes et de leurs proches, une réaction rapide mais aussi un accompagnement individuel et constant sur le long terme.

En matière de lutte contre le terrorisme et le radicalisme, le gouvernement a annoncé au total une trentaine de mesures fortes.

Au MR nous nous réjouissons que la majorité de ces mesures ait été adoptée. Citons l'extension des méthodes particulières de recherche, la possibilité de mener des perquisitions 24h/24, la prolongation à l'avenir de la garde à vue à 48h.

Il est néanmoins utopique de croire que l'on pourra tout contrôler et éviter : Il était nécessaire de renforcer les moyens de nos services, à la fois budgétairement et dans l'étendue de leurs moyens d'actions. De nombreux attentats ont pu être évité grâce au travail des services de sécurité et de renseignement, mais le risque zéro n'existe pas. La sécurité des citoyens est une des priorités du MR et nous gardons toujours à l'esprit le nécessaire équilibre entre sécurité et libertés. Nous continuerons à défendre notre socle commun de valeurs.

En matière de police aussi nos efforts sont importants : 20 mesures différentes ont été proposées par le Gouvernement pour un recentrage vers les tâches essentielles. Dans cette perspective, nous allons notamment créer une nouvelle Direction de la Sécurisation (DAB) au sein de la police fédérale. Notre objectif est de rassembler, au sein d'une seule et même structure l'exercice des missions découlant de la surveillance de nos sites et bâtiments stratégiques. Cette réorganisation des moyens permet de dégager de la capacité opérationnelle pour les missions essentielles de la police.

Sur le volet asile et immigration, la majorité a tracé une ligne claire et équilibrée dans le respect des droits humains mais où les abus ne sont pas tolérés. Nous ne changerons pas de cap !

La Belgique a largement prouvé qu'elle menait une politique humaine : Durant la crise de l'asile en 2015, chaque demandeur a été logé dans le réseau Fedasil, personne n'a dormi dans la rue comme en 2009/2010. Près de 18.000 places d'accueil ont été créés en l'espace de quelques mois !

15.478 personnes ont été déclarées réfugiées en 2016 dans notre pays. Aujourd'hui elles peuvent commencer une nouvelle vie. 1.185 visas humanitaires ont également été délivrés en 2016 contre 671 sous le

gouvernement précédent... Mais ce sont également 1.600 délinquants illégaux qui ont été renvoyés en 2016

Cette politique équilibrée nous la menons aussi à l'international à travers l'aide humanitaire et au niveau européen à travers les politiques de l'Union et les programmes de réinstallations/relocations.

[Avant de conclure, je voudrais revenir et insister sur les nombreuses mesures réformatrices qu'a prises ce gouvernement, notamment :

-La réforme du travail faisable qui améliore la qualité de vie en autorisant une meilleure conciliation entre la vie professionnelle et vie privée

-le don de congé,

-la création du nouveau système d'aidant proche pour les indépendants,

-Une évolution significative du statut de conjoint aidant,

-Une amélioration du congé de maternité dans le cadre du plan pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin,

-Un système de successions plus adapté à la société actuelle,

-Une reconnaissance des personnes transgenres pour une société plus inclusive.

-mais aussi un encouragement de l'utilisation des médicaments les moins chers,

-un meilleur accès aux thérapies innovantes pour combattre l'hépatite C, le cancer, le VIH, entre autres...]

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

En quelques années, notre pays s'est réformé en profondeur, a produit des résultats, alors même que l'on vouait ce gouvernement à l'échec. Trois ans plus tard, les indicateurs économiques sont dans le vert, l'emploi a augmenté, le chômage a diminué, la compétitivité est revenue.

Tout ceci dans un climat communautaire respectueux.

On nous prédisait l'apocalypse sociale. Or, nous menons une politique aussi libérale que sociale. Nous avons dit qu'une politique authentiquement sociale devait viser avant tout à la pérennité financière des structures qui assurent ces missions sociales.

Plus fondamentalement, une politique « sociale » n'est pas, selon nous, une politique purement redistributive. C'est bien plus ambitieux que cela.

Une politique sociale, au sens que défend notamment le Prix Nobel Amartya Sen, consiste avant tout à développer nos libertés.

En effet, notre qualité de vie se mesure non à notre richesse mais à notre liberté :

- la liberté de bénéficier d'une éducation nous permettant de développer notre intelligence et de réfléchir,
- la liberté de vivre longtemps et en bonne santé,
- la liberté d'occuper un emploi gratifiant,
- la liberté de vivre dans un environnement sain,
-

Les richesses d'une société peuvent être converties en libertés : elles peuvent financer les soins de santé et l'éducation, augmentant ainsi l'espérance de vie et le pouvoir d'action des hommes et des femmes dans le monde.

Ces richesses augmentent la capacité d'exercer effectivement nos libertés. Dès lors, une politique authentiquement sociale démultiplie nos capacités. Elle démultiplie nos libertés !

Je vous remercie pour votre attention.

